

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE  
SESSION HIVER 2021**

**POL9020-40 et POL9020-50  
SÉMINAIRE DE PRÉPARATION À LA RÉDACTION DE TEXTES SCIENTIFIQUES ET AUX  
ACTIVITÉS DE RECHERCHE**

**Le vendredi de 9h30 à 12h30 ou de 14h à 17h**

**Professeure** : Carole Clavier

**Disponibilité** : sur rendez-vous

**Courriel** : [clavier.carole@uqam.ca](mailto:clavier.carole@uqam.ca)

**Description du cours (annuaire de l'UQAM)**

---

Ce séminaire a pour objet de préparer les étudiants à la formulation d'un plan de recherche (*research design*), à la rédaction d'articles et de communications scientifiques, à l'organisation de conférences et à la présentation de demandes de bourses et de subventions.

**Objectifs du cours**

---

Ce séminaire de doctorat porte sur la production et la mobilisation de connaissances scientifiques dans le milieu universitaire et en dehors de ce dernier. Il est organisé autour de deux thèmes principaux : 1) l'université comme milieu social de production des connaissances; 2) la pratique de la recherche et de la diffusion des connaissances.

Les objectifs de ce séminaire sont de deux ordres :

- Produire une réflexion théorique sur les enjeux de la production et de la mobilisation de la recherche à partir des lectures identifiées dans le plan de cours;
- Se préparer à la production et à la diffusion de la recherche par différents exercices pratiques de rédaction et de communication des connaissances tout au long de la session. Ces activités seront encadrées par des présentations et des rétroactions de la professeure.

Pour répondre à ces deux objectifs, chacune des séances du cours comporte une partie théorique et une partie plus appliquée, dans des proportions variables selon les séances.

**Méthodes pédagogiques**

---

Ce séminaire repose sur la prémisse que la salle de classe n'est pas seulement un lieu où vous allez apprendre des choses sur l'exercice de la production et de la mobilisation de la recherche: il s'agit aussi d'un lieu où vous apprenez comment entrer en relation avec le monde universitaire et comment questionner son fonctionnement, sa place dans la société, ainsi que les règles qui le régissent.

Apprendre est le résultat d'une dynamique d'échange et de travail entre vous, vos pairs et votre enseignante. Cette approche présuppose que votre apprentissage est le résultat de la dynamique d'échanges et de collaboration qui s'établira entre nous tous, plutôt que votre réception passive du matériel proposé et auquel vous serez confrontés. Mon rôle consiste donc surtout, dans le cadre de ce séminaire, à créer un espace où:

- 1) vous vous sentirez à l'aise pour poser des questions sur la matière couverte; et
- 2) vous serez amené.e.s à être réflexives et réflexifs par rapport à la production de la recherche en milieu universitaire.

L'importance accordée à cet effort intellectuel (être curieux requiert du temps et de l'énergie!) et à la dynamique d'échanges qui en résulte nécessairement est reflétée dans les modalités d'évaluations. Ainsi, 55% de votre note globale est liée au travail fait en classe et en lien avec les lectures obligatoires.

### Modalités d'évaluation

| Format   | Pondération | Date   |
|--|-------------|--|
| <b>1. Présence et participation active aux séminaires</b>            | 25%         | Tout au long de la session   |
| <b>2. Précis de lecture</b>  | 30%         | À remettre pour chaque séance de lectures sur le forum de discussion de la séance correspondante sur Moodle<br><b>au plus tard à 9h00 le jeudi précédant le séminaire.</b> |
| <b>3. Préparation d'un projet de recherche</b>                       | 25%         | Version préliminaire 9 avril ou 16 avril 2021<br>Version finale 30 avril 2021  |
| <b>4. Présentation et rétroaction dans le cadre du mini-colloque</b> | 20%         | Dépôt des résumés de communication le 26 mars 2021<br>Présentations 16 ou 23 avril 2021  |

## Plan du cours et lectures obligatoires

---

Il n'y a aucun texte ou recueil à acheter. Sauf exception, les lectures sont toutes disponibles électroniquement via la bibliothèque de l'UQAM et sur Moodle.

\* Les lectures indiquées pourront être modifiées au courant de la session, suivant l'évolution du séminaire et en fonction des intérêts des étudiant.e.s.

---

|  |            |   |
|--|------------|---|
| 1.   | 15 janvier | <b>Présentation du cours</b>  |
| <b>Thème 1. Le milieu social universitaire</b>   |            |   |
| 2.   | 22 janvier | Transformation du milieu universitaire<br>La remise en question des sciences sociales; Impacts de la privatisation et de la libéralisation des universités sur les universitaires et la recherche |
| 3.   | 29 janvier | Transformation du doctorat au Canada:<br>Expansion des programmes et mutation des trajectoires  |
| 4.   | 5 février  | Sociologie du monde universitaire:<br>Démystifier le milieu universitaire comme milieu social et hiérarchique   |
| 5.   | 12 février | <b>Séance pratique</b> sur les projets en une page  |
| 6.   | 19 février | Éthique de la recherche   |
| <b>Thème 2. La mise en pratique de la recherche et de la diffusion des connaissances</b> |            |   |
| 7.   | 26 février | Écrire et présenter pour quels publics?   |
| 8.   | 5 mars     | SEMAINE DE LECTURE  |
| 9.   | 12 mars    | <b>Présentation</b> des travaux communication grand public  |
| 10.  | 19 mars    | La publication scientifique: enjeux sociologiques et pratiques de la publication en milieu universitaire  |
| 11.  | 26 mars    | La place de la connaissance scientifique hors du milieu universitaire   |
| 12.  | 2 avril    | CONGÉ FÉRIÉ - PÂQUES  |
| 13.  | 9 avril    | <b>Séance pratique</b> : élaborer un programme de recherche   |
| 14.  | 16 avril   | <b>Mini-colloque partie I</b>   |
| 15.  | 23 avril   | <b>Mini-colloque partie II</b> et Bilan et rétroaction sur le cours   |

---

### 15 janvier - Introduction au cours

Présentations de la professeure, des étudiant.e.s, du plan de cours et de l'approche pédagogique privilégiée pour le séminaire

Présentation des services offerts par les bibliothèques de l'UQAM en soutien à la recherche

## **22 janvier - Transformations du milieu universitaire : La remise en question des sciences sociales et autres impacts de la libéralisation des universités sur les universitaires et la recherche**

Meulemeester, J.-L. (2011). Quels modèles d'université pour quel type de motivation des acteurs? Une vue évolutionniste. *Pyramides: revue du centre d'études et de recherches en administration publique*, 21, 261-289.

Jessop, B. (2017). Varieties of academic capitalism and entrepreneurial universities. *Higher Education*, 73 (6), 853-870.

Mandell, A. (2018). Tensions within the neoliberal university: sources of change and hope. *Critical Policy Studies*, 12 (1), 116-120.

Gingras, Y. (2010). Qu'est-ce que la recherche libre? *Recherches sociographiques*, 51(1-2), 160-173.

### Entrée de blogues:

The Philosophers' Magazine Online. (2015, 19 octobre). The End of the Humanities? Interview with Martha Nussbaum. Récupéré de <https://www.philosophersmag.com/interviews/82-the-end-of-the-humanities>

## **29 janvier - Transformation du doctorat au Canada: expansion des programmes et mutation des trajectoires**

Tupper, A. et Pocklington, T.C. (2002). The Canadian University: From College to Knowledge Factory. Dans *No Place to Learn: Why Universities Aren't Working* (p.20-36). Vancouver : UBC Press.

Grondin, D., D'Aoust, A.-M. et Racine-Sibulka, P. (2012). La discipline francophone des Relations internationales au Québec et au Canada : pistes de réflexion sur les enjeux et les dilemmes linguistiques liés au marché du travail. *Politique et Sociétés*, 31(3), 9-37.

Cornut, J. et Larivière, V. (2012). Docteurs et doctorants en science politique au Québec (1997-2010). *Politique et Sociétés*, 31(3), 67-86.

Maymon, R., Chevrier, M., Amokrane, A. et Lafon M. (2019), *PhDetectives : Les compétences des titulaires de doctorat et les tendances de leurs emplois au Canada dévoilées*. Adoc Talent Management, en partenariat avec l'Association canadienne des stagiaires postdoctoraux (ACSP), Finance Montréal et Mitacs. Résumé exécutif (2 pages).

Gulian, T. (2018). Du « savoir » à la « compétence » : itinéraires pour jeunes docteur.e.s en science politique. *Politique et Sociétés*, 37 (3), 139-147.

### Entrées de blogues:

Ottmann, J.-Y. (2018, 19 novembre). Débat : Doctorants, le piège de « se voir déjà en haut de l'affiche ». *La Conversation*. Récupéré de : <https://theconversation.com/debat-doctorants-le-piege-de-se-voir-deja-en-haut-de-laffiche-103574>

Polk, J. (2017). Advice for PhDs seeking non-faculty jobs. *University Affairs*. Récupéré de <https://www.universityaffairs.ca/career-advice/beyond-the-professoriate/advice-phds-seeking-non-faculty-jobs/>

## **5 février - Sociologie du monde universitaire: démystifier le milieu universitaire comme milieu social et hiérarchique**

Bourdieu, P. (1984). Défense du corps et ruptures des équilibres. Dans *Homo Academicus* (p. 169-206). Paris : Les éditions de Minuit.

Saul, J. (2013). Implicit Bias, Stereotype Threat, and Women in Philosophy. Dans Hutchinson, K. et Jenkins, F. (dir.), *Women in Philosophy: What Needs to Change?* (p. 39-60). Oxford : Oxford University Press. <http://lien.uqam.ca/tshD5hu>

Steele, B.J. (2010). Of 'witch's brews' and scholarly communities: the dangers and promise of academic parrhesia. *Cambridge Review of International Affairs*, 23(1), 49-68.

Gaudet, S., Marchand, I. Bourgault, I. et Bujaki, M. (2020). Care, vulnérabilité et université : Enjeux de la carrière professorale au féminin. Dans Bourgault, S., S. Cloutier et S. Gaudet (éd.) *Éthiques de l'hospitalité, du don et du care : actualité, regards croisés* (p. 203-228), Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa. <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1189785859>

### Entrées de blogues:

Bates, L. (2015, 13 février). Female Academics Face Huge Sexist Bias - No Wonder There Are so Few of Them. *The Guardian*. Récupéré de <http://www.theguardian.com/lifeandstyle/womens-blog/2015/feb/13/female-academics-huge-sexist-bias-students>

Gollmann, E.A. (2014, 17 avril). The Myth of Meritocracy in Academia. *Conditionally Accepted: A Space for Scholars on the Margins of Academia*. Récupéré de <http://conditionallyaccepted.com/2014/04/17/meritocracy-in-academia/>

## **12 février - Séance pratique sur les projets en une page**

Dans cette séance, vous devrez commenter mutuellement vos projets en une page. Nous aborderons également des conseils d'écriture. Consignes détaillées à venir.

## **19 février - Éthique de la recherche**

Fujii, L.A. (2012). Research Ethics 101: Dilemmas and Responsibilities. *PS: Political Science & Politics*, 45 (04), 717-723

Boumaza, M. et Campana, A. (2007). Enquêter en milieu "difficile". Introduction. *Revue française de science politique*, 57 (1), 5-25.

Collignon, B. (2010). L'éthique et le terrain. *L'Information géographique*, 74 (1), 63-83.

Desposato, S. (2018). Subjects and Scholars' Views on the Ethics of Political Science Field Experiments. *Perspectives on Politics*, 16(3), 739-750.

Les documents de référence suivants vous seront également utiles pour préparer votre projet de thèse. Vous aurez avantage à les consulter, mais ce ne sont pas des lectures obligatoires pour vos précis:

- EPTC 2 (2014) - dernière édition de l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains
- Pour votre demande d'approbation éthique à l'UQAM, vous devrez également compléter la formation éthique en ligne des trois Conseils (de 3 à 5h environ)
- La procédure de demande d'approbation éthique du Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) à l'UQAM

## **26 février - Écrire et présenter pour quels publics?**

Warner, M. (2003). Styles of Intellectual Publics. Dans Culler, J. et Lamb, K. (dir.), *Just Being Difficult? Academic Writing in the Public Arena* (p. 106-128). Stanford : Stanford University Press.

Butler, J. (2003). Values of Difficulty. Dans Culler, J. et Lamb, K. (dir.), *Just Being Difficult? Academic Writing in the Public Arena* (Vol. 199-216). Stanford : Stanford University Press.

Lehoux, P., Vachon, P., Daudelin, G. et Hivon, M. (2013). How to Summarize a 6,000-Word Paper in a Six-Minute Video Clip. *Healthcare Policy*, 8(4), 19-26.

Grande, D., Gollust, S.E., Pany, M., Seymour, J., Goss, A., Kilaru, A. et Meisel, Z. (2014). Translating Research For Health Policy: Researchers' Perceptions And Use Of Social Media. *Health Affairs*, 33 (7), 1278-1285.

### Entrées de blogues:

Robin, C. (2016, 22 janvier). How intellectuals create a public. *The Chronicle of Higher Education*. Récupéré de <http://chronicle.com/article/How-Intellectuals-Create-a/234984/>

Thomson, P. et Mewburn, I. (2013, 2 décembre). Why Do Academics Blog? It's Not for Public Outreach, Research Shows. *The Guardian*. Récupéré de <http://www.theguardian.com/higher-education-network/blog/2013/dec/02/why-do-academics-blog-research>

Ridde, V., Barrau, N. et Queuille, L. (2015). Caricatures : partage de savoirs pour contrer l'oulipe académique. *Découvrir - Le magazine de l'ACFAS*, avril. Récupéré de <http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2015/04/caricatures-partage-savoirs-contrer-l-oulipe-academique>

## **5 mars - semaine de lecture**

## **12 mars - Présentation des travaux communication grand public**

## **19 mars - La publication scientifique: enjeux sociologiques et pratiques de la publication en milieu universitaire**

Djupe, P. A., Smith, A. E., & Sokhey, A. E. (2019). Explaining Gender in the Journals: How Submission Practices Affect Publication Patterns in Political Science. *PS: Political Science & Politics*, 52(1), 71-77.

Bartkowski, J., Deem, C. et Ellison, C. (2015). Publishing in Academic Journals: Strategic Advice for Doctoral Students and Academic Mentors. *The American Sociologist*, 46 (1), 99-115.

Chamayou, G. (2009). Petits conseils aux enseignants-chercheurs qui voudront réussir leur évaluation. *Revue du Mauss*, 33 (1), 208-226.

Mountz, A., Bonds, A., Mansfield, B., Loyd, J., Hyndman, J., Walton-Roberts, M., Basu, R., Whitson, R., Hawkins, R., Hamilton, T. et Curran, W. (2015). For Slow Scholarship: A Feminist Politics of Resistance through Collective Action in the Neoliberal University. *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies*, 14(4), 1235-1259.

### Entrée de blogue et vidéo :

Titz, S. (2015). Un peer-review à revoir. *Horizons*, 106, 13-17.

Data Gueule. (2016, 17 octobre). *Privés de savoir?* DataGueule#63 Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=WnxqoP-c0ZE&feature=youtu.be>

## **26 mars - La place de la connaissance hors du milieu universitaire**

Reus-Smit, C. (2012). International Relations, Irrelevant? Don't Blame Theory. *Millennium - Journal of International Studies*, 40(3), 525-540.

Oliver, K., & Cairney, P. (2019). The dos and don'ts of influencing policy: a systematic review of advice to academics. *Palgrave Communications*, 5(1), 21.

Sapiro, G. (2009). Modèles d'intervention politique des intellectuels: le cas français. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1(176-177), 8-31.

Muller, B.J. (2013). Testifying While Critical: Notes on Being An Effective Gadfly. Dans Salter, M. B. et Mutlu, C. E. (dir.), *Research Methods In Critical Security Studies* (p. 109-119). Londres et New York : Routledge.

### Entrées de blogue:

Roussel, S. et Fortmann, M. (2001, 26 novembre). Les experts Minute Rice. *La Presse*, p. B3.

Kennedy, P. (2014). Science Under Siege, part 2. *Ideas*. CBC Radio. Récupéré de <http://www.cbc.ca/radio/ideas/science-under-siege-part-2-1.3098865>

## **2 avril - Congé férié (Pâques)**

## **9 avril - Séance pratique : élaborer un programme de recherche**

Un ouvrage à feuilleter qui présente des réflexions et partages d'expériences sur l'élaboration d'un programme de recherche pour la transition entre le doctorat et la carrière de recherche :

Edwards, Nancy et Susan Roelofs (dir.). 2018. *Developing a program of research*. CHNET Press.  
<https://www.nancyedwards.ca/images/books/developing-program-research.pdf>

## **16 avril - Mini-colloque partie I**

## **23 avril - Mini-colloque partie II et Bilan et rétroaction sur le cours**

### **Explications détaillées des méthodes d'évaluation**

---

#### **1. Présence et participation active aux séminaires - 25%**

J'évaluerai votre présence et participation individuelle chaque semaine. La note finale reflétera la qualité de votre participation globale. Ainsi, si vous avez une « mauvaise semaine » mais que vous participez très bien tout au long de la session, cela ne se reflètera pas sur votre note finale.

Pour cette évaluation, je tiendrai compte de votre participation aux discussions sur les textes et aux discussions et exercices pratiques. Cela comprend la réalisation de courts exercices d'écriture ponctuellement tout au long de la session.

#### **2. Précis de lecture - 30%**

Chaque semaine, vous devrez écrire des « précis de lectures » (en quelque sorte des « response papers » ou une entrée de blogue). Ces précis correspondront à vos réponses aux lectures assignées, à savoir les réflexions critiques que les lectures auront suscitées chez vous. Ces précis de lecture serviront de base pour les discussions des séminaires. Attention, il ne s'agit pas de résumés de lecture! Je prends pour acquis que vous faites les lectures. Par conséquent, votre précis de lecture doit refléter une réflexion critique de votre part.

Celle-ci peut être inspirée d'une ou de plusieurs des questions indiquées sur le blogue du cours pour guider vos lectures hebdomadaires, mais cela n'est pas obligatoire. Il n'est pas obligatoire que ce précis couvre toutes les lectures, mais vous devez couvrir au moins trois textes par précis.

- Votre précis doit obligatoirement se terminer par trois questions qui pourront être utilisées pour animer la discussion.
- Notez bien que ces précis sont relativement courts : ils doivent être **d'environ une page à simple interligne** (vous pouvez en faire plus si vous vous sentez inspiré.e par le sujet de la semaine, **tant que votre précis ne dépasse pas 2 pages**). Ces précis ne sont évidemment pas aussi « polis » qu'un travail de session : ils devraient refléter vos notes de lectures et vos réflexions lors de vos lectures.
- Chaque semaine, vous allez inscrire ces « précis » sur le forum de discussion sous la bannière de la semaine correspondante sur Moodle. Votre précis doit être disponible sur Moodle au plus tard à 9h00 le jeudi précédant le séminaire.
- Pour chaque précis non-envoyés, vous perdrez les points proportionnellement attribués à un précis, soit environ 4,3% de la note finale.

Vous pouvez également, en-dehors de votre précis (ce serait très intéressant de le faire), réagir aux commentaires de vos collègues en ligne sur le blogue.

L'évaluation ne sera pas faite de façon ponctuelle, mais sera une appréciation qualitative GLOBALE de vos efforts. Ainsi, si vos deux premiers précis sont moins efficaces que les 5 précis subséquents, votre note finale reflétera néanmoins la qualité d'ensemble des précis envoyés. Je commenterai vos deux premiers précis afin que vous ayez rapidement une indication, à savoir si vos réflexions critiques sont satisfaisantes dans le cadre de cette évaluation. Votre rendement vous sera toutefois rapidement communiqué au cours de la session si vous êtes dans une situation critique ou si vos précis sont insatisfaisants.

### **3. Travaux de session - 25%**

Dans le cadre de cet exercice, trois types de projets de recherche sont possibles.

- Suggestion 1: un protocole de recherche détaillé (soit votre projet de thèse ou un autre projet de recherche, par exemple un article scientifique) qui suit les quatre composantes vues en classe;
- Suggestion 2: une revue de littérature critique sur un concept, thème, cadre théorique ou enjeu lié à votre projet de thèse;
- Suggestion 3: un essai critique en lien avec un ou plusieurs thèmes couverts pendant la session. Le travail peut porter sur votre engagement de chercheur, la néolibéralisation de l'université, la perception de votre rôle et de l'apport de votre recherche au-delà de l'université, votre rapport au terrain ou à votre sujet, etc.

Ce projet de travail de recherche doit faire entre 12 et 15 pages, police de taille 12, interligne 1,5, avec des marges de 2,5 cm. La bibliographie doit être incluse au travail et est en sus des 12-15 pages.

#### ***Suggestion 1 : Protocole de recherche détaillé***

Ce travail vous permettra d'effectuer une première ébauche de votre projet de thèse ou d'un autre projet de recherche sur lequel vous désirez travailler (article scientifique, communication

scientifique, etc.). Il consiste en une présentation du projet de recherche que vous vous proposez de faire et de la façon dont vous comptez vous y prendre, sans toutefois faire la recherche. Vous pouvez partir du projet de recherche d'une page que vous avez remis en classe pour faire ce travail ou en proposer un autre.

Ce travail ne prend pas la forme « introduction, développement et conclusion ». Il devra plutôt être découpé et présenté selon les quatre sections discutées en classe, soit: 1) Mise en contexte du sujet; 2) Formulation d'une question de recherche; 3) Présentation du cadre théorique et des principaux concepts mobilisés dans la recherche; formulation d'hypothèses de recherche ou de l'argument qui sera soutenu; et 4) Méthode utilisée dans le cadre de la recherche. Contrairement au projet d'une page remis en classe, ce travail devra inclure des références, comme dans le cadre d'un travail universitaire habituel.

### **Suggestion 2: Revue de littérature critique**

Une revue de littérature critique (parfois aussi appelée étude bibliographique) représente une analyse de plusieurs articles et/ou ouvrages autour d'un même thème. Celui-ci doit être validés avec les deux professeurs avant la remise du travail.

La revue de littérature critique constitue une forme d'essai argumentatif. Plus long et plus synthétique qu'une simple recension de livre, il touche à un ou plusieurs thèmes communs identifiés par l'auteur.e de l'essai. Généralement, les études bibliographiques examinent quelques livres et/ou articles récemment publiés qui portent sur un ensemble de questions ou de thèmes connexes.

L'objet de l'exercice n'est pas seulement de transmettre au lecteur les éléments centraux des livres et leurs forces et faiblesses majeures, mais aussi (et surtout) d'utiliser les ouvrages et/ou articles choisis comme un tremplin pour une réflexion étendue sur un ou plusieurs thèmes qui en émergent conjointement.

Pour faire ce travail, vous devrez sélectionner quelques ouvrages et/ou articles récents sur un thème spécifique et en faire une revue comparative et analytique. Parmi toutes les sources possibles, vous devrez en choisir entre quatre (4) et six (6) qui abordent directement le thème ou l'enjeu que vous aurez délimité. Les sources choisies devront vous permettre:

- 1) De situer votre intervention au sein de votre discipline ou sous-champ et
- 2) De proposer un argument qui vous permettra de mettre vos sources choisies en dialogue.

L'essai vous permettra de comparer et d'évaluer vos sources choisies en fonction de critères que vous aurez définis préalablement pour les sélectionner: thème ou questionnement de recherche commun qui les réunit, positionnements divergents sur un thème commun, divergences quant à l'analyse d'un enjeu similaire, etc. Un bon exemple de revue de littérature critique:

- Jean-François Thibault « Discours critique, réflexivité et activité théorique dans la discipline des relations internationales », *Études Internationales*, vol. 27 no.3, 1995, p. 591-604.

### ***Suggestion 3: Essai critique en lien avec un ou plusieurs thèmes couverts pendant la session***

L'essai critique vous permettra d'offrir une réflexion argumentée sur un ou plusieurs thèmes couverts pendant la session. Vous devrez présenter un argument spécifique (thèse présentée en introduction) en lien avec le ou les thèmes choisis et soutenir cet argument tout au long de l'essai. L'essai devra mobiliser quelques lectures du cours, mais également d'autres lectures de votre choix, qui vous permettront de développer, de soutenir ou d'illustrer vos propos.

### **4. Préparation d'un mini-colloque - 20%**

Comme pour tout colloque, vous devrez d'abord préparer **une proposition de communication**. Il s'agit d'un résumé de 250 mots maximum, incluant un titre de communication. Ce résumé doit porter sur le projet de recherche sur lequel vous travaillez (élément d'évaluation 3, ci-dessus) dans le cadre de ce cours.

Une fois votre résumé complété, vous devrez le mettre en ligne sous la bannière du colloque, sur Moodle. Votre présentation orale sera d'une durée de 10 à 15 minutes (à déterminer en fonction du nombre d'étudiant.e.s) et devra être appuyée par un support visuel (PowerPoint, Prezi ou autre). Des conseils détaillés pour vous préparer à la présentation orale vous seront donnés en classe.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

**Pour plus d'information :**

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

**Pour obtenir du soutien :**

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

[www.trepepourelles.org](http://www.trepepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



# RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

# 18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

**INFO**  
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.